

Image not found or type unknown



Licenciement pour faute grave, commissions percus ou non ?

Par **cedric45**, le **16/03/2009** à **13:40**

bonjour, rnJe viens d'être licencié de la poste ou j'étais conseiller financier.rnJe perçois normalement des commissions lié a mon activité, celle ci sont versé en decalé d'un trimestre.rnC'est a dire qu'en decembre 2008, j'ai toucher les commissions de juillet aout et septembre.rnJe me demande si la poste me versera les commission de octobre, novembre et decembre, puisque je travaillai encore jusqu'en fevrier 2009.rnrnrnVoila rnmerci